

WORKSHOP INTERNATIONAL

# L'ENNEMISATION DU DROIT : LES PROFESSIONNELS DU DROIT EN CONTEXTE HOSTILE

UNIVERSITÉ PARIS CITÉ

29 MAI 2026



Le procès des anarchistes à Lyon, dit « procès des 66 », 1883 - source : WikiCommons

L'objectif de cette journée consiste à chercher à explorer la manière dont un type particulier de situations conflictuelles affecte concrètement le droit moderne et, pour ce faire, à s'intéresser à la manière dont les professionnel.le.s du droit répondent à sa mise sous tension.

Qu'arrive-t-il au droit dans les sociétés contemporaines lorsque les conflits sociaux s'intensifient, au point de déborder le cadre habituel de leur résolution ? Comment les professionnels du droit réagissent-ils et elles aux demandes et injonctions dont ils et elles sont l'objet ? Comment traduisent-ils et elles, si nécessaire, les questions posées dans le langage du droit, et comment formule-t-on les contradictions ? Comment les enjeux propres au droit et les logiques internes du droit affectent-ils les raisonnements ? Quels rôles jouent leur culture et leur ethos professionnels ? Comment le contexte politique et social, et singulièrement les éventuelles controverses, pèse-t-ils sur leurs attitudes ? Quelles formes prennent les désaccords ? Quels types de raisonnement et quels concepts mobilisent-ils et elles pour justifier les dérogations ?

**Organisation:**

**Weronika Adamska** – Ecole des hautes études en sciences sociales

**Théo Leschevin** – Université Paris Cité, Echelles

**Alexandre Rios-Bordes** – Université Paris Cité, Echelles

**Université Paris Cité**

Campus Grands Moulins

**Salle 209**

Bâtiment Olympe de Gouges

Place Paul Ricoeur 75013 Paris



**Contacts:**

[veronika.adamska@ehess.fr](mailto:veronika.adamska@ehess.fr)

[theo.leschevin@u-paris.fr](mailto:theo.leschevin@u-paris.fr)

[alexandre.rios-bordes@u-paris.fr](mailto:alexandre.rios-bordes@u-paris.fr)

Ce workshop est organisé dans le cadre du **programme de recherches Ennemi(s)**

[www.ennemis.org](http://www.ennemis.org)

# PROGRAMME

Matinée – 9h-13h

## ❖ Les transformations du droit

### **La fabrique de l'ennemi intérieur : une généalogie intellectuelle de la "démocratie militante"**

*Christophe Parent – Université de Lille, CRDP*

### **Limits on Freedom of Speech for "Enemies of the Constitution"**

*Anna-Bettina Kaiser – Humboldt Universität zu Berlin*

### **Le rôle stratégique de l'ennemi dans la pensée du juriste américain Adrian Vermeule**

*Marie Goupy – Institut Catholique de Paris, LLCP (Université Paris 8)*

## ❖ L'arme du droit

### **De Tarnac au 8/12 : ce que l'ennemi fait à l'antiterrorisme**

*Olivier Cahn – Université de Nanterre, CDPC & CESDIP*

### **De l'ennemi étranger à l'ennemi intérieur : une anatomie de l'application de l'Alien Enemies Act**

*Stefanos Gakis – Université Paris Dauphine-PSL, juge-assesseur à la CNDA*

### **Gouverner le conflit par le droit : la fabrication juridique de l'ennemi intérieur au Pérou (1980-2000)**

*Markoni Gonzales Pichihua – LexFeim, Université Le Havre-Normandie & Idespo, Universidad Nacional San Antonio Abad del Cusco*

### **Le droit pénal italien des années 1970 : entre impunité, ennemisation et distorsion autoritaire**

*Tom Brumelot – Università degli studi di Padova & Université de Montpellier*

Après-midi – 14h-17h

## ❖ La mise sous tension(s)

### **Resisting Enemization: an Agonistic Critic of the UK Constitution**

*Alan Greene – Birmingham Law School*

### **Le risque de prendre le risque: la justice pénale antiterroriste au Bénin comme dispositif de gestion des incertitudes**

*Pauline Jarroux – Université libre de Bruxelles, LAMC & Université de Paris Nanterre, ISP*

### **Law Enemization and Theopolitics in Ukraine: the Case of the Ukrainian Orthodox Church**

*Daria Saburova – Central European University, Vienna*

## ❖ Critiques et résistances

### **Faire le procès des défenseurs : l'aboutissement de l'ennemisation juridique pendant la guerre d'Algérie**

*Paul-Emmanuel Babin – Fondation pour la Mémoire de la Shoah & Institut du Genre.*

### **L'ennemisation du droit dans le système carcéral**

*Entretien avec Michael Sanchez – Centre de Recherches Juridiques, Université de Grenoble-Alpes*